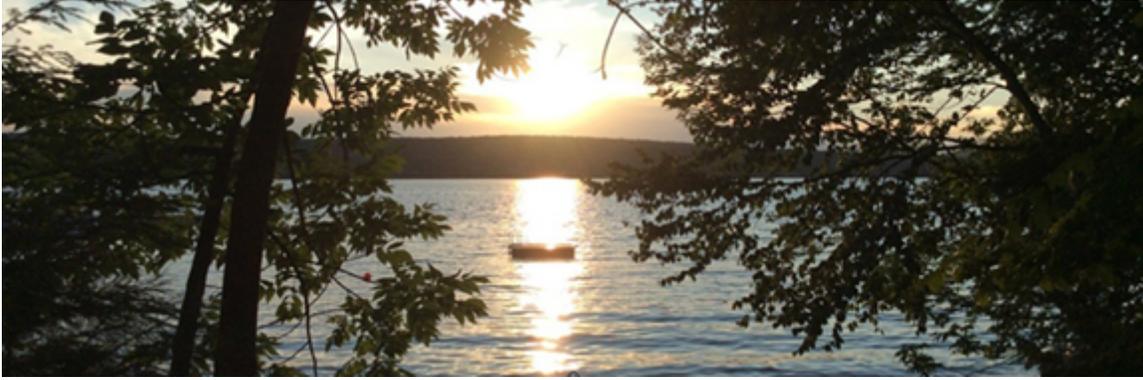


# *Association des propriétaires des Villas de l'Anse*



Communiqué 2020-12 (2020-07-20)

## ***Message concernant les chiens sur le domaine***

Le conseil d'administration est sollicité par de nombreuses plaintes des propriétaires concernant les chiens sur le domaine. Voici un rappel des principales règles :

- Votre chien doit être tenu en laisse en tout temps partout sur le domaine;
- Les chiens ne sont pas admis sur les quais sauf le temps nécessaire pour atteindre votre embarcation;
- Les chiens ne sont pas admis non plus aux terrains de tennis ou dans l'enclos des piscines.

Nous comptons sur votre collaboration.

Le conseil d'administration.